



# Dossier de Demande de Subvention

Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire

## Appel à projets : soutien à la valorisation et médiation du patrimoine culturel

Date : / /

Le présent appel à projets vise à :

- encourager les projets à fort rayonnement dans le domaine de la valorisation et de la médiation du patrimoine culturel régional
- valoriser les patrimoines du territoire
- favoriser l'émergence de projets innovants en matière de médiation et de valorisation
- sensibiliser l'ensemble des publics.

Il vise d'une part à faciliter le développement de projets, outils ou lieux de médiation du patrimoine (volet investissement) et d'autre part à accompagner les événements d'envergure, structurants (volet fonctionnement) dont la qualité est assurée par un comité scientifique

Les projets seront soumis à un comité de sélection composé d'experts afin de donner un avis préalable à la décision du Conseil Régional.

Afin de permettre la bonne organisation de ce comité de sélection, la **date limite du dépôt** des dossiers est arrêtée à :

**Avant le 15 juin pour la 1<sup>ère</sup> session pour des projets en année n**

**Le 15 octobre pour la 2<sup>e</sup> session pour des projets en année n+1**

Intitulé du projet : .....

Date de réalisation du projet : .....

Candidature au volet :

Investissement

Soutien ponctuel à des projets ou outils de médiation du patrimoine dont la qualité est assurée par un comité scientifique et dont le rayonnement est régional : l'aménagement ou la création de lieux d'interprétation du patrimoine culturel, la création de parcours de médiation de sites patrimoniaux, les projets de médiation de sites, monuments ou collections, présentant un fort intérêt patrimonial. **Le coût total éligible du projet doit être supérieur à 30 000 € minimum HT.**

Fonctionnement

Soutien aux événements d'envergure, structurants, valorisant le patrimoine culturel et dont la qualité est assurée par un comité scientifique. Les événements ou programmations annuels ne sont pas éligibles à cet appel à projets. **Le coût total éligible du projet doit être supérieur à 25 000 € minimum TTC.**

## ➔ Renseignements concernant le porteur de projet

Nom de la structure : .....

(éventuellement sigle) .....

Adresse du siège social : .....

Adresse de correspondance (si différente) : .....

	Représentant légal (à préciser : Président...) .....	Directeur /Administrateur de la structure (à préciser) .....	Responsable du projet .....
Nom, prénom			
Numéro de téléphone fixe			
Numéro de tél. portable			
Courriel			

### ➤ Renseignements complémentaires spécifiques aux porteurs de projet hors collectivité :

Nature juridique de l'organisme.....

Date de Création : .....N°SIRET : .....

La structure est-elle reconnue d'utilité publique ?  oui  non

L'organisme récupère-t-il la T.V.A. ?  oui  non

Nombre de bénévoles : ..... Nombre total de salariés (ETP) : .....

## ➔ Renseignements concernant le projet

Nature du projet : .....

Objectifs : .....

Public ciblés : .....

Localisation du projet : ..... Durée de l'action : .....

Méthode d'auto-évaluation prévue pour cette action (préciser les indicateurs utilisés) : .....

Liste des partenariats développés avec d'autres structures à l'occasion du projet ou pour sa mise en œuvre (à détailler dans la présentation du projet) : .....

Ce projet s'inscrit-il dans un projet global de valorisation du patrimoine :  oui  non

Le cas échéant, décrivez-le succinctement : .....

**NB. Tout dossier incomplet (pièces complémentaires incluses) ne sera pas instruit.**

## ➔ Renseignements concernant la demande

Coût total de l'opération : ..... H.T. **ou** ..... T.T.C.

Montant de la subvention sollicitée : ..... Taux % .....

Pour information, en fonction du volet de candidature (fonctionnement ou investissement) :

**Volet n 1 : En fonctionnement :**

- Taux maximum : 20 %
- Plafond de l'aide : 20 000 € maximum
- Plancher de l'aide : 5 000 €

**Le coût total éligible du projet doit être supérieur à 25 000 € TTC.**

**Volet n 2 En investissement :**

- Taux maximum : 15 %
- Plafond de l'aide : 50 000 € maximum
- Plancher de l'aide : 5 000 €

**Le coût total éligible du projet doit être supérieur à 30 000 € HT.** (ou TTC pour les structures ne récupérant pas la TVA)

Nombre d'emplois générés par le projet (préciser intermittents, Temps plein, Temps partiel)

.....

Avez-vous déjà bénéficié d'une subvention régionale :  oui  non

Si oui, préciser l'année et le montant : .....

**Renseignements certifiés exacts,**

**Fait à.....**

**Le.....**

**Qualité du signataire,**

**Signature et cachet,**

**Attention :**

En cas d'attribution d'une aide par la Région Grand Est, le Bénéficiaire s'engage à faire mention du concours financier sur l'**ensemble** des supports de communication réalisés au titre de cette action.

Le Bénéficiaire s'engage à respecter la Charte graphique ci-dessous disponible sur <https://www.grandest.fr/identite-graphique> :  
« Avec le soutien financier de la Région Grand Est »



*L'Europe s'invente chez nous*

Le non-respect de cette clause pourra se traduire par le reversement de l'aide

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des demandes d'aides formulées auprès de la collectivité.*

*Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en contactant les collectivités respectives désignées ci-dessous :*

**CONSEIL REGIONAL GRAND EST  
DIRECTION CULTURE PATRIMOINE ET MEMOIRE**

Contact : Romy Berthou - 03 26 70 85 99

**Les dossiers sont à retourner de préférence par email à l'adresse :**

[patrimoines-subventions@grandest.fr](mailto:patrimoines-subventions@grandest.fr)

**Ou par courrier à l'adresse :**

Hôtel de Région Grand Est

5, rue de Jéricho | CS 70441 | 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

## ➔ Pièces à joindre obligatoirement au dossier

- 1) **Relevé d'identité bancaire au nom et adresse du demandeur**
- 2) **Présentation du projet** (forme libre) **détaillant notamment :**
  - **Présentation de la structure**
  - **Présentation globale du projet et son adaptation au public visé**
  - **Intégration du projet sur son territoire**
  - **Composition du conseil scientifique associé au projet et qualité des membres**
  - **Moyens mis en œuvre pour que le projet s'inscrive dans une démarche de développement durable**
  - **Présentation des partenariats et implication des différents partenaires**
  - **Calendrier du projet** (Phasage ou grandes étapes de réalisation)
  - **Devis estimatifs détaillés** (impératifs pour les dépenses d'investissement)
- 3) **Délibération de l'organe compétent** (conseil municipal, conseil d'administration, assemblée générale etc...) **approuvant le projet, son financement et autorisant à solliciter l'aide de la Région**
- 4) **Budget prévisionnel de l'année en cours de la structure** (sur le document annexe dédié ou à partir de vos documents financiers) **et programme d'activités annuel prévisionnel**
- 5) **Budget prévisionnel du projet** (obligatoirement sur le formulaire ci-joint)
- 6) **Devis estimatifs détaillés, hors taxe pour les demandes d'aides en investissement**

**Le cas échéant, le rapport d'activités n-1 dans le domaine du patrimoine culturel.**

- **Documents spécifiques complémentaires aux porteurs de projet hors collectivité :**
- **Statuts de l'organisme** (pour une première demande ou en cas de mise à jour)
  - **Agréments administratifs et financiers des organismes compétents :**
    - Pour les associations, une copie du récépissé de déclaration en préfecture ou au Tribunal d'Instance
    - L'attestation de respect des obligations du contrat d'engagement républicain
    - Pour les entreprises, une copie d'un extrait Kbis
  - **Dernier compte de résultat et dernier bilan comptable arrêtés**